



DCM N° 81 /2023

République Française

Département de LA SAVOIE

Arrondissement de
ST-JEAN-DE-MAURIENNE

COMMUNE de ST-ETIENNE-DE-CUINES – 73130

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois, le trente novembre , à dix- huit heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en Séance Publique, sous la Présidence de M. LAZZARO Dominique, MAIRE.

MEMBRES PRESENTS : MM. ALPE Martine - BIGNARDI Martine – CLAPPIER Yves - CLEMENT Pierre-Benoît – COMBET-BLANC Françoise - CURCIO Véronique - DEJEAN Jocelyne – LEMAIRE-LEVY Florence - PACHOUD Bernard - M. ROCHETTE Pierre - ROL Nelly - TOGNET André -

MEMBRE ABSENT EXCUSÉ : M. DEPLANTE Benjamin - procuration donnée à M. LAZZARO Dominique -

M. TOGNET André a été élu Secrétaire de Séance.

DATE CONVOCAION C.M. :

23/11/2023

DATE PUBLICATION SUR SITE INTERNET ET AFFICHAGE LISTE D.C.M. :

01/12/2023

DATE ENVOI DCM EN SOUS-PREFECTURE de ST-JEAN-DE-MAURIENNE :

11/01/2024

DATE PUBLICATION D.C.M. SUR SITE INTERNET :

11/01/2024

NOMBRE DE CONSEILLERS

* EN EXERCICE : 14

* PRESENTS : 13

* VOTANTS : 14

OBJET : DEMANDE ACHAT D'UN TERRAIN COMMUNAL SITUÉ RUE DE LA CROZA PAR UN PARTICULIER.

Monsieur Le Maire donne connaissance au Conseil Municipal d'un courrier d'un particulier en date du 22/10/2023 de demande d'achat d'un terrain communal situé rue de la Croza.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir pris connaissance et en avoir délibéré, à l'unanimité,
Par 14 voix POUR,

- **DECIDE** de ne pas vendre ce terrain communal mais de proposer au demandeur, sous la forme d'une convention, la mise à disposition gratuite de cette parcelle en contrepartie de l'entretien de celle-ci.
Ce point sera revu ultérieurement pour finaliser la convention.

FAIT ET AINSI DELIBERE, les jours, mois et an ci-dessus

POUR COPIE CONFORME, 11 JANVIER 2024.

M. LAZZARO Dominique,

MAIRE de ST-ETIENNE-DE-CUINES



M. TOGNET André,

Secrétaire de Séance